

## Informations communales



Retrouvez-nous sur les MARCHÉS de NOËL

Muzillac, Languidic, Elven, Ploermel, Guégon, Pont-Scorff, Malestroit, Josselin, Redon...



Brémelin  
56420 Guéhenno  
02 97 60 35 59  
fermedebremelin@yahoo.fr  
www.fermedebremelin.jimdo.com

Ferme en agriculture paysanne et biologique

# VIANDE DE CERF

pour vos fêtes de fin d'année

> MAGASIN à la FERME

A partir du 7 décembre 2024 jusqu'au 28 décembre inclus du lundi au vendredi de 15h à 18h30

\* les samedis et dimanches de 10h à 12h & de 15h à 18h30

- > vente de rôtis, pavés, tournedos, terrines, civets, cuissot fumé...
- > conseils culinaires
- > dégustations

Nous élevons nos biches et cerfs sur les prairies de la vallée du lay avec les fourrages et céréales de la ferme, issus de l'agriculture biologique (certification ECOCERT). Leur rythme de croissance est respecté. Ils sont abattus dans nos champs à 18 mois. Pas de stress lié à l'obligation de charger ces animaux semi-sauvages dans une bétailière, ni pendant le transport, ni lors de l'attente à l'abattoir.

Ferme en agriculture paysanne et biologique

## PRODUITS FRAIS

Découpés selon votre convenance, mis sous vide soit 21 jours de DLC, prêts à cuire ou à congeler

	PRIX/XG	QTE
Filet > de 300 à 500gr	46,90€	<input type="checkbox"/>
Rôti de dos	42,50€	<input type="checkbox"/>
Tournedos >140-150 gr	45,10€	<input type="checkbox"/>
Rôti de cuissot	37,00€	<input type="checkbox"/>
Pavé >140-150 gr	39,20€	<input type="checkbox"/>
Sauté	26,30€	<input type="checkbox"/>
Steaks	34,50€	<input type="checkbox"/>
Fondue	39,00€	<input type="checkbox"/>
Cuissot fumé >100-200 gr pour apéritifs	52,80€	<input type="checkbox"/>
Saucisson à l'ail > 200-300 gr	25,90€	<input type="checkbox"/>
Saucisson à l'ail fumé > 200-300 gr	28,50€	<input type="checkbox"/>
Pot de sauce >380 gr	5,50€	<input type="checkbox"/>
>Grand Veneur ou Cidre (précisez)		

## CONSERVES

Prêts à déguster, DLC de 3 ans

	PRIX	QTE
TERRINE de CERF		
- aux fruits >130 gr	5,10€ l'unité	<input type="checkbox"/>
- au cidre breton >130 gr		<input type="checkbox"/>
- forestière >130 gr		<input type="checkbox"/>
- au thym >130 gr	15,00€ les 3	<input type="checkbox"/>
Rillettes de cerf >130 gr		<input type="checkbox"/>
Mousse de foie de cerf >130 gr		<input type="checkbox"/>
Confit de foie de cerf >130 gr		<input type="checkbox"/>
CIVET de CERF		
- au cidre breton >760 gr	24,10€	<input type="checkbox"/>
- au cidre breton >380 gr	13,50€	<input type="checkbox"/>
- sauce grand veneur >760 gr	24,10€	<input type="checkbox"/>
- sauce grand veneur >380 gr	13,50€	<input type="checkbox"/>

## Informations diverses

### Novembre le mois sans tabac

Le tabac, première cause de mortalité évitable en France

Après une baisse du tabagisme quotidien d'ampleur inédite entre 2016 et 2019 (de 29,4 % à 24 % en métropole), la prévalence s'est stabilisée depuis 2019. Le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France avec 75 000 décès attribuables en 2015, soit 13 % des décès.

En 2022, en France métropolitaine, 12 millions de personnes fument quotidiennement. Parmi les 18-75 ans, plus de trois personnes sur dix déclarent fumer (31,8%) et un quart fument quotidiennement (24,5 %). L'augmentation observée parmi les femmes entre 2019 et 2021 ne semble pas se poursuivre. Les hommes fument davantage que les femmes (27,4 % de tabagisme pour les hommes de manière quotidienne, contre 21,7 % pour les femmes).

### Le Mois sans Tabac, comment ça marche ?

La campagne Mois sans Tabac repose sur la diffusion de messages positifs venant encourager les fumeurs dans leur tentative d'arrêter, ainsi que sur un esprit d'entraide et de communauté. Pour cela, des campagnes de communication viennent expliquer les bénéfices de l'arrêt du tabagisme, les solutions existantes pour aider et accompagner les fumeurs au travers de messages sur les réseaux sociaux, de groupes d'entraide et d'actions de sensibilisation. L'objectif est de garder les gens motivés durant l'intégralité du mois car il est prouvé qu'après 30 jours d'arrêt de consommation de tabac il y a déjà de nombreux bénéfices sur l'ensemble du système cardio-vasculaire et cérébral. Après 30 jours sans fumer, c'est cinq fois plus de chances d'arrêter de fumer définitivement.

De nombreux outils et dispositifs pour arrêter de fumer

Pour participer au défi et bénéficier des outils d'aide au sevrage, les participants doivent s'inscrire avant le 1er novembre sur le site <https://www.moissanstabac-idf.com/>. Sur cette plateforme, les participants ont accès à un kit d'aide à l'arrêt avec un programme de 40 jours comprenant notamment une roue pour calculer leurs économies, des informations sur tous les outils disponibles, des divertissements pour ne pas craquer et la possibilité de bénéficier d'un entretien offert avec un professionnel de santé ou un tabacologue. Les participants peuvent également bénéficier du e-coaching gratuit avec l'application Tabac info service, et profiter d'un suivi téléphonique avec un tabacologue au 39 89.



# LE P'TIT DJEUVNO



### Mot du Maire

Le projet de construction de 10 logements mené par Morbihan Habitat au 28 rue Nationale avance. Le permis de construire a été déposé fin octobre. Ce projet ; remanié suite aux nouvelles exigences de densification des zones urbaines et de consolidation financière ; se composera de logements T2 et T3 avec un étage. Les logements au rez-de chaussée seront accessibles à tous (PMR). Le bâtiment a été pensé en concertation avec l'architecte des bâtiments de France. Les travaux devraient débuter avant l'été 2025.

Les toilettes publiques datant de quelques décennies, Place du Marché, vont être détruites pour être reconstruites. Elles ne sont pas accessibles ni aux normes. Le nouveau bâtiment corrigera tous ces manquements. Le permis est accordé et les travaux après les pré-études devraient débuter avant la fin d'année. A proximité, nous avons fait consolider le mur de l'ancien presbytère côté rue Nationale. Côté place, une partie du mur est tombé ; en cause les racines des arbres plantés trop près et l'humidité. Nous allons attendre la construction des toilettes publiques pour régler ce problème par la suite de fait.

Concernant l'église, des traitements fongicides complémentaires sont nécessaires dans la sacristie. Nous allons aussi devoir refaire la toiture de cette partie. Plus largement, nous allons mener une étude globale pour identifier les problèmes majeurs dans l'édifice et prioriser les travaux en fonction.

Pendant le fauchage opéré par le département sur la route de Guégon, la croix du Lestaie a été endommagée. Une déclaration a été faite et elle sera restaurée dans les règles. Des travaux ont aussi lieu sur la route de la Ville Martel au Roc pour refaire le réseau d'eau potable jugée impropre.

Le samedi 16 novembre se tiendra le repas traditionnel du CCAS pour les guéhennois de 70 ans et plus. Nous vous attendons nombreux.

Suite à la dernière réunion du CCAS, il a été décidé de modifier le coût du repas des accompagnants à 12 euros et d'amener l'âge à 75 ans pour les bénéficiaires des colis. Si des personnes concernées de 70 ans et plus, résidant sur la commune n'avaient pas reçu l'invitation, n'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHÉ.

### Fermeture mairie et agence postale

La mairie et la poste seront fermées le mardi 12 novembre après-midi et le mercredi 13 novembre matin. Merci de votre compréhension.



## Braives du conseil

Séance du conseil municipal du 29/10/2024.

**Présents :** Mr Bruno ANTOINE, Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mr Romuald BLANC, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mr Erwann GRANDIN, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Christiane JOUBIOUX, Mr Julien MAUGUIN, Mr Michel LE MERCIER.

**Excusées :** Mme Morgane GUILLO, Mme Claudine NIZAN (donne pouvoir à Mr Erwann GRANDIN).

**Absent :** Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT.

Le conseil peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Mr Erwann GRANDIN.

### PARTICIPATION 2024-2025 AUX DÉPENSES DU RPI BILLIO-GUÉHENNO (FORFAIT COMMUNAL)

Chaque année, la commune conclue avec le RPI Billio-Guéhenno une convention pour le versement au titre du contrat d'association. Cette convention a pour objet de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles.

En l'absence d'école publique sur ces deux communes, la contribution municipale par élève est égale au coût moyen constaté dans les écoles publiques du Morbihan. Pour l'année scolaire 2024/2025, il est évalué à :

1385.83€ (euros) par élève des classes maternelles par an ; 426.65€ (euros) par élève des classes élémentaires par an.

Pour l'année 2024-2025 :

13 maternelles et 21 primaires originaires de Guéhenno sont scolarisés au RPI Billio-Guéhenno représentant la somme de 26 975,44€ ;

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

approuve la référence aux coûts moyens départementaux calculés à partir des frais de fonctionnement des écoles publiques susmentionnés et de les appliquer pour l'année scolaire 2024/2025 ;

approuve le montant de cette participation révisé en fonction de l'évolution des coûts moyens départementaux ;

valide la somme allouée à l'OGEC du RPI de Billio-Guéhenno d'un montant de 26 975,44€ divisée en deux versements (la première somme sera versée prochainement et la seconde au mois d'avril).

## NOVEMBRE 2024



### Votre Mairie

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

accueil@guehenno.bzh

### Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et le jeudi

De 14h à 17h

### Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanence

le samedi matin

sur rendez-vous

### CCAS :

Permanence sur

rendez-vous

### Infos Pratiques

### MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15

qui vous orientera vers le service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

### GYM DOUCE

Reprise de la gym douce le mardi 10 septembre.

Puis tous les mardi de 10h à 11h à la salle du Roiset.

4€ la séance -

30€ le trimestre.



### PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

les vendredis : 08/11 ; 15/11 ; 29/11 ; de 17h00 à 18h30.

les dimanches : 10/11 ; 17/11 ; 24/11 ; de 10h30 à 12h.

Le prêt de livres est gratuit.



### DÉCHETTERIE

La déchetterie de Brénolo est ouverte :

Du lundi au samedi:

08h30-12h30 / 14h00-18h00

Le jeudi : Fermée

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

## Informations diverses suite

PARENTS. FUTURS PARENTS. FUTUR(E)S ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S VENEZ RENCONTRER DES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE !

**SAM. 23 NOV. 10H - 12H 2024**

**SALLE CAMÉLIA ET LILAS (RUE DE LA FONTAINE) MORÉAC**

**Au Programme :**

- SPECTACLE FAMILIAL « LE BALALALA » Cie Nomadella - 10h
- Présentation des "Histoires à croquer", coups de cœur des Assistantes Maternelles
- Ateliers Enfants
- Infos métier et modes d'accueils

GRATUIT OUVERT A TOUS !

**JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Organisée par le Relais Petite Enfance  
02.97.69.57.80 / 02.97.60.35.14  
www.centremorbihancommunaute.bzh

Plus d'infos ?  
02.97.69.57.80  
02.97.60.35.14  
#MOISSANSTABAC

**RECONDUCTION ACTIVITE GYM 2024/2025**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 4 juillet 2023 portant sur la reconduction de l'activité Gym pour la période du 2023/2024. L'animation a été confiée à l'Association Profession Sport 56 contre une participation financière de 37.50€ par séance (36€ pour 2023/2024) et 65€ de cotisations annuelles. Les séances seront toujours le mardi, l'activité plaît et il y a des participants. Des participants demandent s'il est possible de maintenir l'activité gym durant les petites vacances scolaires. Les tarifs 2023-2024 étaient les suivants : 4€ par séance ou 30 € par trimestre et par personne. Après délibération le conseil municipal à l'unanimité : Valide la reconduction de l'activité Gym pour l'année 2024-2025 à Profession Sport 56 contre une participation financière de 37.50€ par séance ; Valide les tarifs 4 € par séance ou 30 € par trimestre et par personne ; Valide le maintien de l'activité gym durant les petites vacances scolaires ; Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DEVIS POUR L'ENTRETIEN DE LA CENTRALE TRAITEMENT D'AIR DE LA SALLE DU ROISSET**

Vu le procès-verbal émis le 13 septembre 2023 par la commission de sécurité ERP concernant la visite de la salle du Roiset indique que la prescription suivante doit être prise en compte :

2023 - 02	Justifier auprès de la commission d'arrondissement de Pontivy de l'entretien de la CTA, de la VMC, de la climatisation et des hottes de cuisson.	CH 57
-----------	--	-------

Des devis ont été sollicités auprès d'entreprises pour l'entretien de la centrale de traitement d'air de la salle du Roiset .

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité :

VALIDE le devis Engie Home Services d'un montant de 570€. Si la prestation n'est pas satisfaisante la première année, un contrat pourra être signé avec LG Confort ;

AUTORISE le Maire, ou son représentant agissant par délégation, à signer tous les documents s'y rapportant.

**DEVIS DE TRAVAUX DE REPRISES DES MONUMENTS DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON**

Vu la délibération n°2022-052 du 18 octobre 2022 sur la procédure de reprise des concessions en état d'abandon ;

Vu la délibération n°2024-050 du 24 septembre 2024 sur la reprise des concessions en état d'abandon ;

Vu l'avis des commissions bâtiments/équipements et culture/patrimoine réunies le 14 octobre 2024,

Vu le Plan Pluriannuel d'Investissement ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux suite à cette reprise des concessions en état d'abandon ;

Des devis ont été sollicités pour la réalisation des travaux, sans réalisation de caveaux, en 2025 pour 16 concessions (carré B du cimetière) :

Il est précisé que potentiellement ces travaux pourraient être éligibles à la subvention DETR, le secrétariat attend une confirmation.

Après délibération, le conseil municipal à 9 voix pour et 2 abstentions :

VALIDE le devis Guillard-Bourdin d' un montant de 13 578€ TTC€ ;

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions pour ces travaux ;

AUTORISE le Maire, ou son représentant agissant par délégation, à signer tous les documents s'y rapportant.

**RECOURS A DES VACATAIRES POUR DES LOCATIONS DE SALLE**

Madame le Maire rappelle que par délibération n°2022-45 en date du 18 octobre 2022, l'assemblée délibérante a autorisé le recrutement d'un ou deux vacataires pour les états des lieux entrants et sortants des salles jusqu'au 31 décembre 2024.

Un des deux vacataires ne souhaite plus continuer cette mission. Madame le Maire indique qu'il est souhaitable de chercher dans les mêmes conditions un autre vacataire en cas d'empêchement de l'autre vacataire.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

Valide le recrutement des vacataires pour effectuer les missions d'état des lieux de salle;

Valide le recrutement des vacataires jusqu'au 31.12.2026 ;

Valide le rémunération d'un vacataire sur la base d'un forfait brut de 35 € par état des lieux;

Inscrit les crédits nécessaires au budget.

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2023 DU SERVICE DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE**

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte fixant les objectifs chiffrés de la gestion des déchets en France,

Considérant que le Président de Centre Morbihan Communauté adresse le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2023 (RPQS) du service prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté, retraçant l'activité du service d'élimination des déchets de Centre Morbihan Communauté soit : les indicateurs techniques concernant notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;

les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes et à leurs modes de financement.

Considérant que le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant sont entendus,

Considérant que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public a fait l'objet d'une adoption, lors du Conseil Communautaire du 3 octobre 2024,

Considérant que chaque commune, membre de l'intercommunalité, doit prendre connaissance du dit document, avant le 31 décembre de l'année 2024.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2023 du service de prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté.

**DEMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de la gérante de « La Pause Coiffée » d'agrandir le local commercial pour diversifier les prestations proposées,

Vu la vacance du bien immobilier situé 31 rue nationale « ancienne maison des associations »,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide le déménagement de la bibliothèque municipale et des ouvrages à partir du 9 novembre 2024 du numéro 16 rue nationale au 31 rue nationale.

**HORAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC**

	Période hivernale		Période estivale	
	Matin	Soir	Matin	Soir
<b>Zone artisanale</b>	07h30 – 08h30	17h30 – 19h00		
<b>Armoires 2, 4 et 24 (périphéries du bourg)</b>	07h00 – 08h30	17h30 - 20h00	Coupure générale	
<b>Armoire 6 (connecteur a : côté rue nationale)</b>	07h00 - 08h30	17h30 - 21h00		
<b>Armoire 6 (connecteur b : côté impasse des bruyères)</b>	07h00 – 08h30	17h30 - 20h00		
<b>Armoire 5 (Centre-bourg)</b>	06h30 – 08h30	17h30 – 21h00		

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE**

Vu l'article 129 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement,

Considérant que Centre Morbihan Communauté a adopté le 3 octobre 2024 le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement au titre de l'année 2024,

Considérant qu'en tant que commune membre de Centre Morbihan Communauté, une présentation de ce rapport doit être fait au sein du conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,

Madame le maire indique que la loi prévoit un transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif pour 2026, cette date serait remise en question. Cependant, Centre Morbihan Communauté exerce déjà cette compétence suite à la scission, cette remise en question pose problème pour les communes et intercommunalités ayant déjà engagé le transfert de compétence.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la présentation du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service assainissement de Centre Morbihan Communauté.

**Informations communales****Assainissement collectif rue du Mené & Impasse des Bruyères :**

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif rue du Mené et Impasse des Bruyères sont terminés et opérationnels.

Vous pouvez effectuer votre demande de raccordement auprès du service assainissement de Centre Morbihan Communauté.

Un formulaire est disponible sur le site internet de Centre Morbihan Communauté : rubrique Vivre > Assainissement Collectif > Documents téléchargeables

Assainissement Collectif > Demande de branchement pour raccordement au réseau d'assainissement collectif. Renseignements au 02 97 60 63 48

ou [assainissement@cmc.bzh](mailto:assainissement@cmc.bzh)

**UNE NOUVEAUTE : un ATELIER RECREATIF à (l'ancienne Maison des associations)**

Sur proposition d'un habitant, il est proposé à tous, à partir du jeudi 07 novembre, un atelier récréatif de jeux en société : belote, tarot...,scrabble, triomino... tous les jeudis après-midi de 15h00 à 18h00.

Ce temps de convivialité et de partage se déroulera à l'étage de l'ancienne Maison des associations, la bibliothèque étant prévue au rez-de-chaussée. Pour les personnes à mobilité réduite, une table sera mise à disposition au rez-de-chaussée.

Venez nombreux nous rejoindre dans la bonne humeur pour réchauffer les journées grises de l'hiver.

**Cérémonie du 11 novembre**

La Commémoration de l'Armistice du 11 novembre débutera à Billio à 10h30 et se poursuivra à Guéhenno à 11h. Un pot sera offert à l'issue de cette commémoration à la mairie.

**Permanence orange, information fibre**

Orange organise une nouvelle permanence d'information concernant la fibre, le mercredi 13 novembre de 10h30 à 17h30 sur la place du marché.

**Repas du CCAS**

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 16 novembre à 12h à la salle du Roiset. Les personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune ont reçu une invitation. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu n'hésitez pas à contacter la mairie au 02-97-42-29-89. Suite à la réunion du CCAS le coût pour un accompagnant est de 12€ et le colis pour les absents au repas sera distribué au 75 ans et plus.

**Bibliothèque : nouvel emplacement à compter du vendredi 22 novembre**

Comme indiqué précédemment, la bibliothèque va être transférée prochainement à l'ancienne maison des Associations. De ce fait, elle sera fermée à compter du mardi 12 novembre jusqu'au jeudi 21 novembre inclus, le temps des travaux de la nouvelle installation. Lecteurs, lectrices, soyez curieux! Venez nous rencontrer et consulter les ouvrages lors des permanences. .

